

CASINO

D'un groupe modèle à la déroute sous les yeux de l'Etat, la CGT encourage les salariés à continuer la lutte pour le maintien des emplois et des acquis.

La mauvaise gestion du groupe :

En 1898, la famille Geoffroy Guichard fonde la société des magasins Casino. En 1901, elle devient la première marque de distributeur en France, et en 1906, des usines de fabrication sont ouvertes. En 2005, Jean-Charles Naouri prend les rênes du groupe Casino en tant que PDG.

Cette année-là, le groupe affiche un chiffre d'affaires de 17 062 millions d'euros en France, avec un effectif de 75 996 salariés et 7 157 magasins, démontrant ainsi sa solide santé financière. Cependant, la trajectoire du groupe prend un nouveau tournant axé principalement sur l'actionariat en raison des choix politiques qui sont faits.

Après son introduction en bourse, le PDG Jean-Charles Naouri s'emploie à multiplier de manière exponentielle les dividendes versés aux actionnaires. Cette stratégie a des conséquences directes et indirectes sur la politique sociale de l'entreprise. Malheureusement, elle favorise la duplication de la production, au détriment des travailleuses et travailleurs, car les actions prennent de plus en plus de valeur.

Désormais, l'obsession principale de monsieur Naouri semble être de générer toujours plus d'argent, même au prix de risques considérables. Cette quête effrénée de profits se traduit par une multiplication des emprunts et une détérioration des conditions de travail des salariés.

Les alertes de la CGT :

Les élus de la CGT ont vivement critiqué la dégradation des conditions de travail et la politique de bas salaires, dénonçant ces pratiques lors des instances représentatives du personnel. Le PDG Monsieur Naouri a orienté l'entreprise vers une approche purement axée sur la rentabilité et la recherche constante de profits, ce qui a fragilisé la santé financière du groupe.

Face à cette situation préoccupante, la Fédération CGT Commerce et Services s'est mobilisée pour défendre les intérêts des salariés. Elle a alerté les médias, le gouvernement et a largement appelé à la mobilisation des employés, soulignant que ces derniers ne sont en aucun cas responsables de cette situation difficile.

En mai 2022, l'indignation a été particulièrement forte lorsque le PDG Monsieur Naouri a augmenté sa rémunération de manière considérable, passant de 480 000 euros à 825 000 euros, soit une hausse de 72%. La Fédération CGT Commerce et Services a dénoncé cette attitude scandaleuse et déconnectée de la réalité dans un communiqué de presse daté du 7 avril 2022. Cette augmentation de rémunération s'est produite alors que le groupe subissait déjà une perte de 10 000 emplois, marquant le début d'un démantèlement progressif.

Les choix du PDG ont entraîné une forte dette menaçant la survie de Casino, et à partir de 2014, l'entreprise a mis en place une politique de désendettement et de cessions d'actifs. En 2019, Casino a été placé en procédure de sauvegarde.

Les risques pris par le PDG ont finalement eu des conséquences importantes, car en juin 2023, il a été placé en garde à vue et auditionné par la brigade financière dans le cadre d'une enquête pour manipulation de cours. Depuis lors, une conciliation avec les créanciers est en cours.

La responsabilité de l'Etat :

Depuis ces dernières années, c'est la course des montages financiers par la plupart des grands groupes pour non seulement échapper à la traçabilité financière avec des processus bien ficelés, mais aussi pour placer l'argent créé par les travailleurs et maintenir ces derniers dans la précarité.

Ce système, permis par l'Etat, repose sur une cascade verticale de holdings permettant à un actionnaire de prendre le contrôle d'un groupe important avec un apport faible en capital personnel.

L'Etat, bien que conscient de toutes les dérives qui émanent de ces systèmes d'holdings mise en place par la grande majorité des entreprises pour ne pas dire toutes, reste silencieux et ferme volontairement les yeux.

La position de la Fédération sur le choix des repreneurs :

Face à la déroute du groupe casino, la Fédération CGT Commerce et Services a interpellé l'Etat afin de le mettre face à ses responsabilités, car c'est de l'avenir de plus 50 000 salariés dont il est question.

Le rendez-vous que la fédération eu avec le ministère de l'économie, a permis de se positionner face aux deux potentiel repreneurs : 3F, holding dirigée par le trio Niel, Pigasse et Zouari, et le milliardaire Kretinsky.

Après analyse des offres de reprise, on a pu constater amèrement que les 3F se sont positionnés comme potentiel repreneur alors qu'ils ont une part de responsabilité dans la situation actuelle du groupe, puisqu'ils dirigent déjà une des filiales de casino (Franprix).

Malgré le retrait des 3F de la course à la reprise, le sort du groupe Casino demeure incertain. La fédération examine attentivement l'offre de Monsieur Kretinsky en duo avec Monsieur Lacharrière, qui prévoit d'injecter 1,2 milliard d'euros de fonds propres pour renflouer le groupe. Cependant, notre organisation syndicale insiste sur l'importance d'analyser également les conséquences sociales et salariales de cette offre, en exigeant le maintien des emplois sans conditions.

En parallèle, la cession des 180 magasins par Intermarché suscite également l'attention de la CGT, qui veille à garantir le maintien des acquis des salariés de manière durable et à envisager de nouvelles conquêtes en matière de droits sociaux.

La Fédération CGT Commerce et Services reste vigilante pour protéger les intérêts des travailleurs et s'assurer que toute décision prise dans le cadre de la restructuration du groupe Casino préserve les droits et le bien-être des employés.

- **La Fédération CGT Commerce et Services appelle tous les salariés à se mobiliser activement sous toutes les formes d'actions pour protéger leurs acquis sociaux et garantir le maintien de tous les emplois, sans aucune condition ;**
- **La fédération exige des garanties officielles et écrites de la part des parties concernées ;**
- **La fédération demande d'ores et déjà l'ouverture de négociations portant sur l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance de la pénibilité ;**
- **La fédération insiste sur la nécessité d'une totale transparence concernant la situation financière du groupe et des magasins qui seront repris. ;**
- **Dans ces exigences, la Fédération CGT Commerce et Services voit la seule voie vers la préservation des emplois et la pérennisation des acquis sociaux ;**
- **La fédération demeure engagée dans cette lutte car tous les progrès sociaux passent par son action déterminée.**

La Fédération CGT Commerce et Services
fd.commerce.services@cgt.fr
01.55.82.76.79